

COMPARATEUR

Bénéfit à l'épreuve des réalités

Finie la phase de test. Bénéfit, le moteur comparateur de tarifs d'assurance destiné aux courtiers vient d'être mis sur le marché. Ceux-ci semblent prêts à lui réserver un accueil chaleureux. Mais quid des assureurs ?

En plein mois d'août dernier, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) annonçait le lancement d'une enquête sur les comparateurs de prix sur Internet. A travers une telle action, la DGCCRF veut vérifier leur indépendance envers les sites comparés et l'information des consommateurs. Ce contexte n'a pas remis en cause le lancement de la solution Bénéfit mise au point par Courtanet. Et pour cause ! Si celle-ci constitue un moteur intelligent de comparaison des prix, il s'inscrit plutôt dans une optique de *business to business (B to B)*. Lancé par un spécialiste des systèmes d'information destinés aux courtiers d'assurance, un tel outil offre désormais à ceux-ci la possibilité de comparer en temps réel et

en une saisie unique les offres des compagnies d'assurance et des grossistes.

Pour Jehan de Castet, président et fondateur de Courtanet, « *Bénéfit constitue un véritable outil à valeur ajoutée à l'heure où la loi oblige les courtiers à prouver leur indépendance. Il leur permet de jouer pleinement leur rôle de conseil. Dans un même environnement de travail, ils visualisent l'ensemble des tarifs des offres des assureurs dont ils disposent, les comparent, procèdent à une tarification en temps réel, et proposent au client le contrat le plus adapté à leurs attentes* ». Bénéfit apporte une réponse à une demande récurrente des courtiers traduites par les enquêtes successives menées ces dernières années par Eurogroup, par exemple. Ils peuvent ainsi argumen-

ter sur le choix de telle ou telle offre, et effectuer une proposition correspondant à un meilleur ratio garanties/prix. Le premier module, dévoilé en septembre dernier, porte sur le segment de marché automobile.

Optimiser. Progressivement, des versions de Bénéfit destinées à la santé et à la MRH verront le jour. Si le modèle fonctionnel proposé par Courtanet est inédit en France, il est déjà exploité en Angleterre, en Espagne et en Belgique. Dans ce dernier pays, la solution Brocom est opérationnelle. Elle regroupe les fédérations professionnelles de courtiers en assurance – mille deux cents courtiers sont référencés – et une plate-forme de vingt et une compagnies associées. Leur objectif commun : optimiser le service of-



■ Jehan de Castet (Courtanet): « *Bénéfit permet aux courtiers de jouer pleinement leur rôle de conseil.* »

fert aux assurés. *Quid de Courtanet en France ?*

L'éditeur, qui n'a pas encore de référence, observe que sa solution « *a été testée par une quarantaine de courtiers, et retenu l'attention de plusieurs assureurs. Les inquiétudes qu'ils pouvaient avoir quant à la confidentialité de leurs données ont été levées lors des tests menés par leurs équipes informatiques. Notre solution utilise la technologie XML pour les échanges, toutes les données de souscription sont de surcroît encapsulées donc protégées* », indique Jehan de Castet.

Du reste, Courtanet travaille en étroite collaboration avec les éditeurs de progiciels de courtage comme ITN, Iga et Bel air... Objectif, faciliter l'intégration de ces outils avec sa solution. ■

Emmanuel Mayega

Une initiative saluée par les observateurs

Depuis son lancement, Bénéfit ne laisse pas indifférent. Pour Stanislas Di Vittorio, fondateur et administrateur d'Assurland, il s'agit d'une « *initiative fort intéressante – le fait de proposer aux courtiers un comparateur leur permet de disposer d'un outil de productivité évident. Cela dit, un tel système ne résout pas le problème des courtiers de taille modeste, qui peinent de plus en plus à obtenir des codes de la part des grandes compagnies d'assurances. Il est clair qu'un système tel que Bénéfit sera d'autant plus utile que le courtage lard multiproduit aura une part de marché forte, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui* ». Selon Michel Laffite, consultant, « *Bénéfit va dans le sens de l'histoire. Tous les métiers acceptent les techniques de scoring et de comparaison. S'y opposer relève d'un combat d'arrière-garde. Les assureurs devront s'y faire* ». Le consultant Richard Mekouar, ayant mené différentes études sur l'apport des extranets courtiers-compagnie, salue également le lancement de cette plate-forme constituant « *une innovation majeure* ».

Il ajoute : « *Sur le plan technique, rien à redire sur l'architecture technico-fonctionnelle. En revanche, il sera important d'observer le comportement des grands assureurs face à une telle solution. On le sait bien, pour les compagnies, comparaison ne signifie pas toujours raison. Il y a fort à parier que beaucoup parmi elles pourraient ne pas favoriser une telle initiative qui a pourtant trouvé sa pleine signification dans d'autres pays européens.* »